

RECRUTEMENT ÉTUDIANT

1. Bilan

1.1 Objectifs fixés pour 2016-2017

Les objectifs du recrutement étudiant sont segmentés en fonction des différents marchés visés (Tableau 1). Le marché principal est celui du Nouveau-Brunswick, où les objectifs tiennent compte de la décroissance démographique sur les nouvelles inscriptions. Le Nouveau-Brunswick et l'international composent la part du lion de l'objectif global, puisqu'ils représentent à eux seuls près de 90 % des 1 215 nouvelles inscriptions visées. Dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick (ci-après ÉSFNB), depuis 2014, on vise à atteindre chaque année un taux de participation de 28 % auprès des élèves de la 12^e année, ce qui représente ici 615 étudiantes et étudiants. Dans les autres marchés, les objectifs sont de 25 étudiantes et étudiants pour les autres provinces de l'Atlantique, 40 en immersion, 50 du Québec et 15 pour le reste du Canada (Ontario et Ouest canadien). À l'international, malgré les récentes diminutions, nous avons conservé l'objectif des années passées, soit 400 nouvelles inscriptions.

Marché visé	Objectifs
Nouveau-Brunswick	685
Écoles secondaires	615
CCNB	35
Autres	35
NÉ - ÎPÉ - TNL	25
Immersion	40
Québec	50
Ontario	10
Ouest	5
International	400
Automne	200
Hiver	200
Total	1 215

1.2 Résultats obtenus

On retrouve au Tableau 2 les résultats obtenus en 2016-2017. Au total, les 1 165 nouvelles inscriptions sont 50 de moins que les 1 215 prévues. Cependant, comme on peut le constater dans ce tableau, la majorité des objectifs ont été dépassés ou atteints – à quelques inscriptions près – dans tous les marchés canadiens et le manque à gagner provient entièrement de l'international.

Au Nouveau-Brunswick, le marché est divisé en trois catégories et les 659 nouvelles inscriptions en provenance des ÉSFNB représentent 44 de plus que l'objectif. Les 40 étudiantes et étudiants arrivant du CCNB sont 5 de plus que ce qui était attendu, alors qu'on en compte 6 de plus dans la catégorie « Autres ». Pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick, on remarque donc 55 étudiantes et étudiants de plus que ce qui avait été prévu.

Dans les autres marchés canadiens, on recense une nouvelle inscription de moins qu'anticipé dans les autres provinces de l'Atlantique et c'est la même chose en immersion. On en compte 22 de plus au Québec et 11 de plus en Ontario et, dans l'Ouest canadien, nous avons recruté 3 étudiantes et étudiants alors que l'objectif fixé était de 5 nouvelles inscriptions.

Du côté de l'international, les nouvelles inscriptions de septembre 2016 représentent 41 étudiantes et étudiants de moins que l'objectif, alors que l'on en compte 93 de moins à la session d'hiver 2017. Pour l'année universitaire au complet, les 266 nouvelles inscriptions internationales sont 134 de moins que ce qui était visé.

Marché visé	Objectifs	Résultats	Différence
Nouveau-Brunswick	685	740	55
Écoles secondaires	615	659	44
CCNB	35	40	5
Autres	35	41	6
NÉ - ÎPÉ - TNL	25	24	-1
Immersion	40	39	-1
Québec	50	72	22
Ontario	10	21	11
Ouest	5	3	-2
International	400	266	-134
Automne	200	159	-41
Hiver	200	107	-93
Total	1 215	1 165	-50

1.3 Auto-évaluation

Au Nouveau-Brunswick, le nombre de nouvelles inscriptions est largement tributaire du nombre d'élèves francophones en âge d'entreprendre des études universitaires. Or, dans les écoles de la province, le nombre d'élèves francophones inscrits à la 12^e année en septembre 2015 était de 2 230. Les 659 étudiantes et étudiants recrutés en 2016-2017 équivalent ainsi à un taux de participation de 30,0%, dépassant l'objectif, qui était fixé à 28 %.

Le Tableau 3 montre le Taux de participation (TP) sur une période de 10 ans. On remarque que de 2007 à 2012, nous avons réussi à recruter un peu plus de 30 % des élèves de 12^e année des ÉSFNB, mais que ce taux est passé à 28 % en 2013, puis à 26,2 % en 2014.

Année	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017
No. élèves	2 599	2 611	2 658	2 527	2 398	2 406	2 428	2 165	2 230	2 198
Nouvelles inscriptions	831	808	800	782	736	759	681	568	638	659
Taux de participation	32,0 %	30,9 %	30,1 %	30,9 %	30,7 %	31,5 %	28,0 %	26,2 %	28,6 %	30,0 %

Source : Division des politiques et de la planification, Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Janvier 2016.

Avant de procéder à une analyse plus poussée de ces pourcentages, il est important de bien saisir cette mesure. En effet, si un taux de 30 % peut sembler relativement peu élevé, il prend une toute autre dimension lorsque l'on considère les statistiques de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM). Selon leur plus récente étude à ce sujet¹, le taux d'entrée des diplômées et diplômés des écoles (francophones et anglophones confondus) du Nouveau-Brunswick dans les universités – qui est calculé de la même façon que notre TP – varie entre 26,7 % et 29,2 %, alors que la moyenne sur cette période est de 28,5 %. C'est donc dire qu'entre 2005 et 2011, l'Université de Moncton a réussi à recruter une impressionnante proportion d'élèves de 12^e année dans les écoles secondaires francophones de la province.

Si ce tour de force a été réalisé à plusieurs reprises en dépit d'une concurrence qui se faisait toujours de plus en plus féroce, il n'en demeure pas moins que l'Université de Moncton a profité pendant plusieurs années d'une place de choix dans ces écoles, puisqu'elle était, avec le CCNB, le seul établissement d'enseignement postsecondaire à pouvoir effectuer des présentations en classe. Mais en 2012, les écoles ont ouvert leurs portes aux autres universités – peu importe qu'elles soient hors province et/ou anglophones –, et notre part de marché s'est rapidement effritée, ce qui a entraîné des diminutions significatives en 2013 et 2014.

Cependant, l'Université s'est assez bien adaptée à cette concurrence puisqu'en 2015-2016, ce taux est remonté à 28,6 % et que l'an dernier, il est revenu à 30 %.

Pour ce qui est du CCNB, la multiplication des passerelles permettant aux étudiantes et étudiants de cet établissement d'intégrer plus fluidement un programme de baccalauréat, ainsi que des efforts de promotion et de recrutement accrus, ont non seulement permis de dépasser l'objectif fixé pour l'an dernier, mais aussi à atteindre le meilleur résultat des trois dernières années.

Dans les autres provinces de l'Atlantique, considérant qu'il s'agit d'un marché où l'on retrouve 13 autres universités, et que l'Université Sainte-Anne nous livre une vive concurrence, les 24 étudiantes et étudiants recrutés constituent un résultat acceptable.

En immersion, après avoir connu une année record de 50 nouvelles inscriptions en 2015-2016, les 39 étudiantes et étudiants de l'an dernier représentent une certaine déception, même s'il ne s'agit que d'une inscription de moins que l'objectif. Il faut cependant noter que les universités anglophones de la province semblent avoir réalisé que l'Université de Moncton recrute chaque année des élèves qui figurent parmi les meilleurs éléments des écoles secondaires anglophones de la province. Ainsi, au printemps 2016, plusieurs élèves qui avaient décidé de fréquenter l'Université de Moncton se sont vu offrir, par ces universités, des montants de bourses avec lesquels il nous est impossible de rivaliser, faisant en sorte que nous avons perdu plusieurs excellents candidats et candidates. Dans ces circonstances, une seule nouvelle inscription de moins demeure une bonne performance.

Quant au Québec et à l'Ontario, les résultats sont parmi les meilleurs enregistrés depuis le début des années 2000, et ce malgré le fait que le Québec a fermé la porte aux universités hors province en ce qui a trait à la tournée des cégeps, qui représentait notre principale activité de recrutement dans cette province. Quoiqu'il est impossible de faire un lien direct entre ces deux phénomènes, une campagne de publicité et des vidéos visant les étudiantes et étudiants des cégeps directement sur appareils mobiles (et leurs parents sur les ordinateurs de bureau) pourraient avoir contribué à ces résultats.

Dans l'Ouest canadien, les objectifs sont modestes puisque les ressources – tant humaines que financières – manquent pour cibler adéquatement un nombre relativement modeste de francophones, distribués sur un vaste territoire.

¹ Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (2014). Participation aux études universitaires (2003-04 à 2012-13).

Enfin, à l'international, une série de circonstances, comme l'annulation de la majorité des salons ÉduCanada, des changements importants dans la structure de recrutement par le biais d'agents de recrutement et l'abolition (ou une forte réduction) des droits de scolarité différentiels chez plusieurs de nos concurrents ont fortement contribué au fait que l'objectif n'a pas été atteint.

2. Objectifs pour 2017-2018

Le Tableau 4 montre les objectifs par marché visé pour 2017-2018, qui restent grandement les mêmes que ceux de l'an passé, sauf pour le Nouveau-Brunswick, qui a diminué de 14 nouvelles inscriptions en raison d'une diminution de 52 élèves de 12^e année dans les ÉSFNB.

Marché visé	Objectif
Nouveau-Brunswick	671
Écoles secondaires	601
CCNB	35
Autres	35
NÉ - ÎPÉ - TNL	25
Immersion	40
Québec	50
Ontario	10
Ouest	5
International	400
Automne	200
Hiver	200
Total	1 201

3. Perspectives d'avenir

Au Nouveau-Brunswick, la population des écoles secondaires francophones sera encore appelée à diminuer au cours des quelques prochaines années, si bien que le nombre d'élèves de 12^e année pourrait passer sous la barre des 2 000 en 2021. Alors que l'on comptait sur une cohorte de 2 198 élèves en 2015 (pour l'année universitaire 2016-2017), on prévoit une perte de 220 élèves d'ici 2021 (voir Tableau 5). L'effectif devrait ensuite remonter au-dessus de 2 000 et même atteindre 2 200 en 2025. Pour le moment, l'objectif demeure d'atteindre un taux de participation d'au moins 28 % au cours des prochaines années à venir et, à moins de changements majeurs dans le paysage concurrentiel, nous devrions y arriver. Cependant, pour pallier les diminutions anticipées dans le nombre d'élèves, il serait certainement souhaitable de maintenir le rythme actuel et d'atteindre un taux de 30 % sur une base régulière.

Année	Sep. 2016	Sep. 2017	Sep. 2018	Sep. 2019	Sep. 2020	Sep. 2021	Sep. 2022	Sep. 2023	Sep. 2024	Sep. 2025
No. élèves	2 146	2 095	2 050	2 082	2 100	1 978	2 000	2 164	2 107	2 263

Source : Division des politiques et de la planification, Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance Jan. 2016

Dans les autres provinces de l'Atlantique, l'objectif de 25 étudiantes et étudiants par année devrait pouvoir être atteint pour encore plusieurs années, puisque le Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse (la province où on trouve le plus grand nombre d'écoles secondaires francophones) prévoit une augmentation de 32 % du nombre d'élèves dans ses écoles² d'ici 2025.

En immersion, de récentes pratiques adoptées par les universités anglophones, qui consistent à offrir aux élèves qui ont choisi d'étudier en immersion à l'Université de Moncton des montants de bourses avec lesquels nous ne pouvons rivaliser, représentent une nouvelle réalité pour le recrutement étudiant. Il s'agit malgré tout d'un marché qui pourrait offrir un potentiel de croissance, si l'Université de Moncton offrait un semestre ou une année d'immersion en français pour mieux préparer les élèves anglophones qui sont intéressés par des études universitaires en français, mais qui n'ont pas les compétences langagières pour faire le saut entre le secondaire et leur programme d'études. Une telle structure permettrait également d'explorer certains marchés internationaux où le français n'est pas la langue première.

Dans le reste du Canada, les récentes augmentations du nombre d'étudiantes et d'étudiants recrutés semblent de bon augure. Cependant, au Québec, l'interdiction pour les universités hors province de participer à la tournée des cégeps pourrait faire en sorte qu'à moyen ou long terme, cette progression se résorbe. En Ontario, il est difficile d'anticiper les effets de la venue prochaine d'une nouvelle université de langue française, mais il ne s'agit manifestement pas d'un événement qui favorisera le recrutement étudiant pour l'Université de Moncton.

Finalement, à l'international, les nouvelles stratégies et les moyens renouvelés qui ont récemment été mis en place devraient permettre à l'Université de Moncton, d'ici les trois prochaines années, de revenir à environ 400 nouvelles inscriptions par année.

Considérant les facteurs énumérés ci-dessus, l'objectif global est d'atteindre entre 1 175 et 1 200 nouvelles inscriptions par année au cours des prochaines années.

² <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/719864/ecoles-francophones-nombre-eleves-csap-croissance>

Rapport annuel du Service de l'admission

Introduction au Service

Le Service de l'admission reçoit et traite les demandes d'admission, les demandes de changement de programme et de campus, les demandes de retour aux études et les demandes d'ajout de mineure. Le Service attribue les bourses de mérite académique et les bourses automatiques. En 2016, le Service a traité plus de 6 200 demandes d'admission, venant de plus de 40 pays à travers le monde. Ces demandes représentent 25 348 documents (52 003 pages) numérisés et indexés à notre logiciel de gestion documentaire, Perceptive.

1. BILAN

A) Objectifs fixés en 2016-2017 et résultats obtenus

Mise en œuvre du logiciel Perceptive aux cycles supérieurs et à l'Éducation permanente

Suite à plus d'un an de consultations avec les Comités d'études supérieures (CES) et la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR), de planification et de collaboration avec la Direction générale des technologies (DGT), le processus d'admission aux cycles supérieurs est, depuis janvier 2017, intégré à l'outil de gestion documentaire électronique, Perceptive. Les Présidentes et Présidents des CES ont reçu la formation et la documentation nécessaires pour faire l'évaluation des demandes d'admission par l'entremise du logiciel sécuritaire. L'Éducation permanente fut incluse dans cette phase du projet. La majorité des demandes d'admission aux cycles supérieurs pour l'automne 2017 ont été traitées par l'entremise du logiciel, sans accrocs majeurs. Nous continuons à travailler avec la FESR pour peaufiner l'usage du système, selon les besoins des cycles supérieurs.

Production des trousse d'admission et modifications au protocole de communication

Dans l'optique de moderniser les communications initiales entre l'institution et les candidates et candidats à l'admission, le service a travaillé de pairs avec le Bureau du Recrutement étudiant pour concevoir une trousse d'admission complète et attrayante. Pour ce faire, le protocole de communications aux candidates et candidats canadiens a dû être complètement révisé. Les lettres provenant du Service de l'admission sont maintenant plus précises, détaillées et conviviales. Les trousse incluent les offres de bourses de mérite académique et les bourses automatiques, le cas échéant.

Mise en œuvre du règlement sur l'encadrement des mineures

Afin de permettre aux candidates et candidats à l'admission de faire un choix de mineure même avant d'entamer leurs études, nous avons modifié la demande d'admission web pour inclure cette possibilité.

RAPPORT ANNUEL: SERVICE DE L'ADMISSION 2017-2018

Pour les étudiantes et étudiants déjà admis dans un programme avec majeure, il sera dorénavant possible de faire une demande d'ajout de mineure à partir de son compte Maniweb.

Admission en milieu scolaire

L'admission en milieu scolaire est devenue une activité incontournable dans les écoles secondaires francophones, et même certaines écoles anglophones, des provinces maritimes. L'exercice mobilise le service pendant les mois de novembre (visites dans les écoles) et décembre (entrée des données et communications aux candidates et candidats).

B) Ressources humaines

Jusqu'en janvier 2017, le personnel du Service de l'admission relevait du Registraire et assumait des tâches partagées avec les collègues du Registrariat. Suite à la création de la Direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant et de la restructuration administrative, menant à la scission du Registrariat et du Service de l'admission, le Service de l'admission a dû faire des ajustements nécessaires pour devenir un service autonome.

Présentement, le Service est composé du personnel suivant : la Responsable de l'admission, la Conseillère à l'admission et quatre Préposées aux dossiers à l'admission.

À l'automne 2017, la Conseillère à l'admission partira en congé de maternité pour une année. Nous devons ainsi la remplacer en son absence et rebâtir une expertise, surtout en la matière de l'évaluation des dossiers de l'international.

C) Ressources matérielles et infrastructure / Nouveaux projets, continuité

La restructuration administrative a engendré un déplacement physique de notre service, ce qui a interrompu, de façon temporaire, notre efficacité. Cela étant dit, le déplacement a permis un plus grand rapprochement avec le Bureau du Recrutement et un alignement sur des initiatives conjointes. Nous continuons de collaborer très étroitement avec le Registrariat.

D) Autres activités

Atelier Évaluation des qualifications des personnes réfugiées

En novembre 2016, le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) organisait un atelier de deux jours portant sur l'évaluation des qualifications des personnes réfugiées. La Responsable de l'admission fut choisie par l'organisme pour y participer. Lors de cet atelier de deux jours, nous avons pu prendre connaissance des bonnes pratiques établies en matière d'évaluation à l'international (Allemagne, Pays-Bas, Angleterre) et au Canada. Nous avons pu partager au sujet des défis que posent les

RAPPORT ANNUEL: SERVICE DE L'ADMISSION 2017-2018

dossiers de personnes réfugiées, ainsi que ceux de personnes en situation similaire aux réfugiés ou dans l'impossibilité de produire de la documentation officielle (par exemple : sinistrés de Fort McMurray, victimes de séismes, etc). Le CICDI prépare un document de normes nationales, qu'il circulera auprès des institutions participantes.

2. ARRIMAGE DES ACTIONS AU PLAN STRATÉGIQUE INSTITUTIONNEL

Les efforts du Service de l'admission s'arriment surtout aux Chantiers 1, 3 et 5 du Plan stratégique institutionnel, soit l'enseignement de qualité et l'expérience étudiante, l'internationalisation et la gouvernance responsable et excellence organisationnelle. Les objectifs de l'unité pour 2017-2018 sont divisés selon ces trois chantiers.

3. OBJECTIFS DE L'UNITÉ POUR L'ANNÉE 2017-2018

Enseignement de qualité et expérience étudiante

- *Arrimage avec le Bureau du Recrutement étudiant et le Service des bourses et de l'aide financière* : avec la mise en place de la nouvelle Direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant, le Service de l'admission poursuivra ses efforts pour appuyer les deux autres secteurs mentionnés, en collaborant sur des projets communs et en communiquant régulièrement.
- *Mise en œuvre de l'inscription avancée* : la Responsable de l'admission est la personne chargée de mener le comité de mise en œuvre sur l'inscription avancée. À la suite de l'approbation officielle du projet de la part du VRER en mai 2017, des consultations ont été menées avec tous les secteurs impliqués par un déplacement de la période d'inscription. Un plan de mise en œuvre fonctionnel visant l'inscription à la session d'automne 2018 est en préparation et sera partagé avec les secteurs concernés dès que possible.
- *Mise en œuvre du règlement sur les difficultés académiques* : la Responsable de l'admission et l'Analyste sénior dédiée au module étudiant de Socrate sont chargées de la mise en œuvre du nouveau règlement, qui sera en vigueur dès l'automne 2017.
- *Clavardage avec les futures étudiantes et les futurs étudiants*: conjointement avec le Bureau du Recrutement étudiant, le personnel du Service de l'admission contribuera à une application de clavardage qui sera disponible aux futures étudiantes et futurs étudiants à partir du site web Choisir. Cette option de communication offrira un service immédiat et personnalisé.
- *Actions pédagogiques universelles*: à l'automne 2016, le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick nous annonçait une nouvelle approche à l'égard de l'offre d'adaptations en milieu scolaire et de leur façon de les enregistrer au dossier des élèves. Selon cette approche, les élèves avec des modifications prescrites au contenu

RAPPORT ANNUEL: SERVICE DE L'ADMISSION 2017-2018

de programmes ne seront plus dans des cours siglés différemment (anciennement les cours « modifiés »), mais auront un identifiant au relevé de notes pour indiquer que certains résultats d'apprentissage généraux ou spécifiques (RAG ou RAS) auront été adaptés pour ces élèves. Nous n'avons pas reçu de dossiers d'admission identifiés ainsi lors du cycle d'admission courant, mais ça demeure un dossier à surveiller.

- *Identification du genre sur la demande d'admission* : depuis quelques années, nous recevons des demandes d'admission d'étudiantes et d'étudiants transgenres ou qui ne s'identifient pas selon la définition binaire de genre. Nous permettons aux candidates et candidats qui le veulent de s'identifier avec un prénom usuel, même s'il diffère du prénom légal qui figure aux documents accompagnant la demande d'admission. Par contre, pour le moment, la demande d'admission permet seulement l'identification du sexe selon le modèle binaire. La réponse à cette question a toujours été obligatoire, pour une variété de raisons (statistiques, bourses, participation aux équipes sportives, etc). Avant de la rendre non-obligatoire, des consultations seront menées auprès des instances concernées par un tel changement, notamment auprès du Registrariat et de la recherche institutionnelle, ainsi qu'auprès de la Régie des Responsables relevant de la Direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant.

Internationalisation

- *Appui au Recrutement à l'international* : afin d'appuyer le nouveau modèle de recrutement à l'international, le Service à l'admission travaille de paire avec les Recruteurs, ainsi que les Agents et Agences de recrutement pour offrir un service prioritaire aux dossiers provenant des écoles ou des salons ciblés.

Gouvernance responsable et excellence organisationnelle

- *Transfert électronique des relevés de notes* : depuis plusieurs années, le Registraire est mandaté d'un projet provincial pour voir à la faisabilité du transfert électronique des relevés de notes par l'entremise des systèmes d'informations (institutions secondaires à postsecondaires ou entre institutions postsecondaires). Pour le Service de l'admission, les gains d'efficience réalisés si ce projet voit le jour sont très importants. Un transfert électronique des relevés de notes du secondaire réduirait énormément le montant d'entrée de données accompli par les Préposées à l'admission. De plus, le transfert électronique minimiserait le potentiel d'erreurs de transcription manuelle, ce qui peut impacter les offres de bourses. En absence de ce travail laborieux, nous pourrions examiner la possibilité de faire d'autres entrées au système qui auraient une valeur

RAPPORT ANNUEL: SERVICE DE L'ADMISSION
2017-2018

ajoutée et qui serviraient pour d'éventuelles études longitudinales (par exemple : entrée des notes du secondaire des candidats de l'international). Le Service demeure donc disponible d'appuyer le Registrariat dans le travail de mise en œuvre, si ce projet a lieu.

→ *Normalisation du dossier d'admission aux cycles supérieurs* : Le Service de l'admission reçoit et traite les demandes d'admission aux cycles supérieurs. En plus des conditions générales d'admission, beaucoup des CES ont des exigences particulières d'admission ou encore, demandent des documents spécifiques lors de la préparation du dossier d'admission. Ces différences sont à la fois difficiles à communiquer aux candidates et candidats et augmentent le risque d'erreurs dans la préparation des dossiers. Pour rendre le processus plus simple et fluide, le Service de l'admission appuiera la FESR dans ses efforts pour normaliser, là où c'est possible, le contenu de la demande d'admission.